

COMMUNIQUE

LORS DE SON PASSAGE, LE DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015, A L'EMISSION RADIOTELEVEISEE «FACE AUX ELECTEURS», CONSACREE AUX CANDIDATS AU SCRUTIN PRESIDENTIEL DU 25 OCTOBRE 2015, MONSIEUR CHARLES KONAN BANNY, CANDIDAT A CETTE ELECTION A DECLARE QUE «LE FICHIER ELECTORAL 2015 QU'IL A REÇU DE LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE ETAIT INFECTE DE DOUBLONS (DOUBLES INSCRIPTIONS), CE QUI POURRA PERMETTRE A CERTAINS ELECTEURS DE VOTER DEUX FOIS».

DES LE LENDEMAIN LUNDI 19 OCTOBRE 2015, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE A SOLLICITEE PAR ECRIT DE L'INTERESSE, LES PREUVES FORMELLES ET IRREFUTABLES DE CES AFFIRMATIONS.

MAIS JUSQU'A CE JOUR, LES SERVICES DU CANDIDAT NE SE SONT PAS PRESENTES AUX DIFFERENTS RENDEZ-VOUS QUE NOUS AVONS CONVENUS ENSEMBLE.

C'EST DONC AVEC ETONNEMENT QUE NOUS AVONS CONSTATE QUE LORS D'UN POINT DE PRESSE LE MARDI 20 OCTOBRE 2015, LE CANDIDAT A REITERE LES MEMES AFFIRMATIONS EVOQUANT «AU MOINS 794 DOUBLONS SUR LA LISTE ELECTORALE DE 2015 ».

AUSSI, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE VOUDRAIT-ELLE PORTER A LA CONNAISSANCE DE TOUTE LA COMMUNAUTE NATIONALE QUE CHACUN DES CANDIDATS N'A REÇU LA LISTE ELECTORALE DEFINITIVE QU'EN DONNEES ALPHA NUMERIQUES. ILS N'ONT PAS EN LEUR POSSESSION LES DONNEES BIOMETRIQUES.

LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE CONTINUE D'ATTENDRE QUE LES SERVICES DU CANDIDAT CHARLES KONAN BANNY VEUILLENT BIEN HONORER LES DIFFERENTS RENDEZ-VOUS PRIS.

EN ATTENDANT, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE TIENT A DONNER L'ASSURANCE A TOUS LES CANDIDATS, AUX PARTIS POLITIQUES ET A TOUS NOS CONCITOYENS QU'ELLE FERA TOUTE LA LUMIERE SUR CETTE AFFAIRE ET RENDRA PUBLIC DANS LES MEILLEURS DELAIS LES CONCLUSIONS QUI EN DECOULERONT.

FAIT A ABIDJAN, LE 21 OCTOBRE 2015

Youssef BAKAYOKO
PRESIDENT DE LA CEI